

# Notice de Montage

## T.Flow Activ Chauffe-eau Thermodynamique



[www.aldes.com](http://www.aldes.com)

# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>p. 4</b>
1.1 Symbole .....	<b>4</b>
1.2 Abréviations .....	<b>4</b>
1.3 Généralités .....	<b>4</b>
1.4 Recommandations et remarques importantes .....	<b>4</b>
1.4.1 Précaution et restrictions d'emploi .....	<b>4</b>
1.4.2 Protection des personnes .....	<b>4</b>
1.4.3 Consignes de sécurité .....	<b>5</b>
1.5 Transport et stockage .....	<b>7</b>
1.5.1 Transport avec un chariot élévateur (avec et sans fourche) .....	<b>7</b>
1.5.2 Transport manuel .....	<b>7</b>
<b>2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>8</b>
2.1 Système T.Flow Activ .....	<b>8</b>
2.2 Mise en situation .....	<b>8</b>
<b>3. DESCRIPTION</b> .....	<b>9</b>
3.1 Gamme certifiée .....	<b>9</b>
3.2 Détails techniques .....	<b>9</b>
3.3 Encombrement .....	<b>10</b>
<b>4. INSTALLATION</b> .....	<b>11</b>
4.1 Lieu d'installation .....	<b>11</b>
4.1.1 Positionnement horizontal .....	<b>11</b>
4.1.2 Positionnement vertical .....	<b>12</b>
4.2 Préparation de l'installation .....	<b>13</b>
4.2.1 Accès au kit d'installation et raccords .....	<b>13</b>
4.3 Raccordement aéraulique .....	<b>13</b>
4.3.1 Disposition .....	<b>13</b>
4.4 Raccordement hydraulique .....	<b>15</b>
4.4.1 Raccordement entre la PAC et le ballon .....	<b>15</b>
4.4.2 Raccordement au réseau eau froide et réseau eau chaude .....	<b>16</b>
4.4.3 Piquage eau froide .....	<b>16</b>
4.4.4 Piquage eau chaude .....	<b>16</b>
4.4.5 Evacuation des condensats .....	<b>17</b>
4.5 Raccordement électrique .....	<b>18</b>

<b>5. MISE EN SERVICE</b> .....	<b>20</b>
5.1 Vérification importante avant mise en service .....	<b>20</b>
5.2 Mise en eau du système .....	<b>20</b>
5.3 Paramétrage .....	<b>21</b>
5.3.1 Paramètre à régler .....	<b>21</b>
5.3.2 Paramétrage usine .....	<b>22</b>
5.3.3 Réglage des paramètres .....	<b>22</b>
<b>6. UTILISATION</b> .....	<b>25</b>
6.1 Interface utilisateur .....	<b>25</b>
<b>7. MAINTENANCE</b> .....	<b>26</b>
7.1 Circuit d'eau .....	<b>26</b>
7.1.1 roupe de sécurité .....	<b>26</b>
7.1.2 Régulateur de pression .....	<b>27</b>
7.1.3 Tube d'évacuation des condensats .....	<b>27</b>
7.1.4 Pompe de relevage .....	<b>27</b>
7.2 Réseau aéraulique .....	<b>27</b>
7.3 Mise hors service .....	<b>27</b>
<b>8. ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>28</b>
8.1 La pompe à chaleur ne fonctionne pas .....	<b>28</b>
8.2 La pompe à chaleur s'arrête prématurément (la température consigne n'est pas encore atteinte) .....	<b>28</b>
8.3 Les condensats ne s'écoulent pas (présence d'eau sous l'appareil) .....	<b>28</b>
<b>9. DEFAUTS</b> .....	<b>29</b>
<b>10. RECYCLAGES ET CONFORMITES</b> .....	<b>30</b>
10.1 Fin de vie produit DEEE .....	<b>30</b>
10.2 Règlement REACH .....	<b>30</b>
10.3 Certifications produit .....	<b>30</b>
<b>11. GARANTIE</b> .....	<b>31</b>
11.1 Conditions générales de garantie .....	<b>31</b>
11.2 Durée de la garantie .....	<b>31</b>
11.3 Conditions d'exclusion de la garantie .....	<b>31</b>
11.4 Service après vente .....	<b>31</b>

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Symbole



**Danger ou information importante.** Risque de dommages corporels et matériels.  
Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.



**Renvoi de pages.** Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

## 1.2 Abréviations

- PAC : pompe à chaleur
- ECS : eau chaude sanitaire
- T°C : température

## 1.3 Généralités

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ALDES. Nous vous recommandons de lire attentivement ce document et de suivre les instructions afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'une absence ou mauvais entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil. Dans un souci d'amélioration constante de la qualité de ses produits, la société ALDES se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques indiquées dans ce document.



Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.  
**Le non respect de ces préconisations pourrait supprimer le bénéfice de la garantie.**

## 1.4 Recommandations et remarques importantes



Lisez la notice attentivement avant de commencer l'installation de l'appareil et conservez cette notice en bon état à proximité de l'appareil pendant toute la durée de vie de l'appareil.

### 1.4.1 Précaution et restrictions d'emploi

- Cet appareil est destiné exclusivement à un usage domestique.
- Ne pas raccorder cet appareil au refoulement d'une cheminée ou d'appareils tels que : hotte motorisée, climatisation, chauffage, sèche linge, chaudière, ou tout autre appareil évacuant de l'air ou des poussières.

### 1.4.2 Protection des personnes

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

## 1.4.3 Consignes de sécurité

### 1.4.3.1 Risques mécaniques

- La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.
- L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.
- L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant (*chapitre 4.1.1 - 4.1.2*).

### 1.4.3.2 Risques électriques

- Respecter les réglementations en vigueur.
- Effectuer les raccordements en respectant les prescriptions du fabricant (schéma électrique) (*chapitre 4.6*).
- Respecter le type et la section du câble d'alimentation préconisés dans la notice d'installation afin d'éviter tout échauffement de ce dernier.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur.
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier la pompe à chaleur à la terre.
- S'assurer que les parties actives restent inaccessibles par l'utilisateur.

### 1.4.3.3 Risques hydrauliques

- **En conformité avec l'arrêté du 30 novembre 2005 relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, des locaux de travail ou des locaux recevant du public, et afin de limiter le risque de brûlure, veillez à installer un mitigeur thermostatique sur le réseau d'alimentation en eau chaude.**
- **La présence de ce mitigeur thermostatique impose la mise en place d'un clapet anti-retour en sortie eau chaude du ballon ECS.**
- La pompe à chaleur doit être utilisée dans la plage de pression pour laquelle elle a été conçue (*chapitre 3.1*).
- Raccorder l'évacuation de la soupape de sécurité et des condensats aux eaux usées.
- Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide (*chapitres 4.4.2 - 4.4.3*).
- Vérifier l'absence de fuite.

### 1.4.3.4 Mise en service

- Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.
- Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié.
- Ne pas modifier l'alimentation électrique.
- Les appareils ne sont pas antidéflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

### 1.4.3.5 Utilisation

- Utiliser cet appareil exclusivement pour chauffer de l'eau sanitaire.
- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures. Veiller donc à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs) pour éviter tout accident aux points de puisage.
- Ne pas retirer les grilles de protection en entrée et sortie d'air.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans les bouches d'entrée et sortie d'air.
- Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air.
- Ne pas monter sur le châssis du système.
- Le local où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilé afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.
- Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.
- Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th>30° F), il est recommandé d'utiliser un adoucisseur. Ce dernier n'entraînera pas de dérogation à notre garantie, sous réserve qu'il ait été monté, vérifié et entretenu régulièrement (conformité au DTU 60.1).

### 1.4.3.6 Entretien



- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant (*chapitre 8*).
- Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.
- Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.
- Couper l'alimentation électrique n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).
- Couper l'alimentation électrique si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.
- Avant tout nettoyage éventuel, couper l'alimentation électrique sur l'appareil.
- Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les capots.
- Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer les bouches d'air. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

### 1.4.3.7 Transformation

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

### 1.4.3.8 Fin de vie

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.

## 1.5 Transport et stockage

Le système est livré en deux blocs distincts : l'un comportant la PAC et l'autre le ballon d'ECS accompagné du kit d'installation.

- Transport et stockage du produit dans son emballage d'origine, à la verticale et exempt d'eau. Sur de petits trajets, une inclinaison de 50° est autorisée à condition de transporter la PAC avec précaution. Si toutefois le produit a été incliné de plus de 50° lors du transport, il est impératif de ne pas effectuer sa mise en route avant 12h de stabilisation à la verticale.
- Les températures de transport et de stockage admises sont de -20 à +60 °C.
- A la réception, vérifier l'état du produit et inscrire les réserves nécessaires auprès du transporteur sur le bordereau de livraison.



Le modèle B150\_T. Flow Activ est livré avec 3 sachets, disposés dans le compartiment du ballon ECS (pour accéder, se référer au paragraphe 4.3.1).

Diagnostic			
Descriptif		Quantité	
Pack 1		Flexible eau chaude PAC/ballon	1
		Flexible eau froide PAC/ballon	1
		Isolant	1
Pack 2		Manchon de raccordement D200 mm	2
Pack 3		Rallonge alimentaire TU/HP	1
		Rondelle de centrage TU/HP	4
		Clip noir et blancs	1 sachet

### 1.5.1 Transport avec un chariot élévateur (avec et sans fourche)

Lors du transport au chariot élévateur avec fourche, le système doit rester monté sur une palette. Maintenir une vitesse d'élévation réduite. Toutes les préconisations seront prises afin d'éviter la chute de l'appareil. Afin d'éviter tout dommage, poser le système sur une surface plane.

### 1.5.2 Transport manuel

Pour le transport manuel, la palette peut être utilisée comme socle. Dans ce type de transport (y compris par diable), veiller à ne pas dépasser l'inclinaison max. admissible de 50° (voir figure). Si toutefois le produit a été incliné de plus de 50° lors du transport, il est impératif de ne pas effectuer sa mise en route avant 12h de stabilisation à la verticale.



Remarque importante : l'emballage du produit doit être obligatoirement recyclé par l'installateur.



## 2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

### 2.1 Système T.Flow Activ

T.Flow Activ est un chauffe-eau thermodynamique qui exploite l'énergie contenue dans l'air extérieur et assure la production d'eau chaude sanitaire, dans l'habitat, neuf ou existant.

Installé dans un volume hors gel, le système intègre une pompe à chaleur, dans laquelle le fluide frigorigène R744 (CO<sub>2</sub>) sert de vecteur d'énergie, permettant de produire de l'eau chaude à 65°C en 2h30 en partant d'un ballon froid. L'ECS produite est stockée dans un ballon.



### 2.2 Mise en situation



## 3. DESCRIPTION

### 3.1 Gamme certifiée

Produit certifié CE et NF Electricité Performance

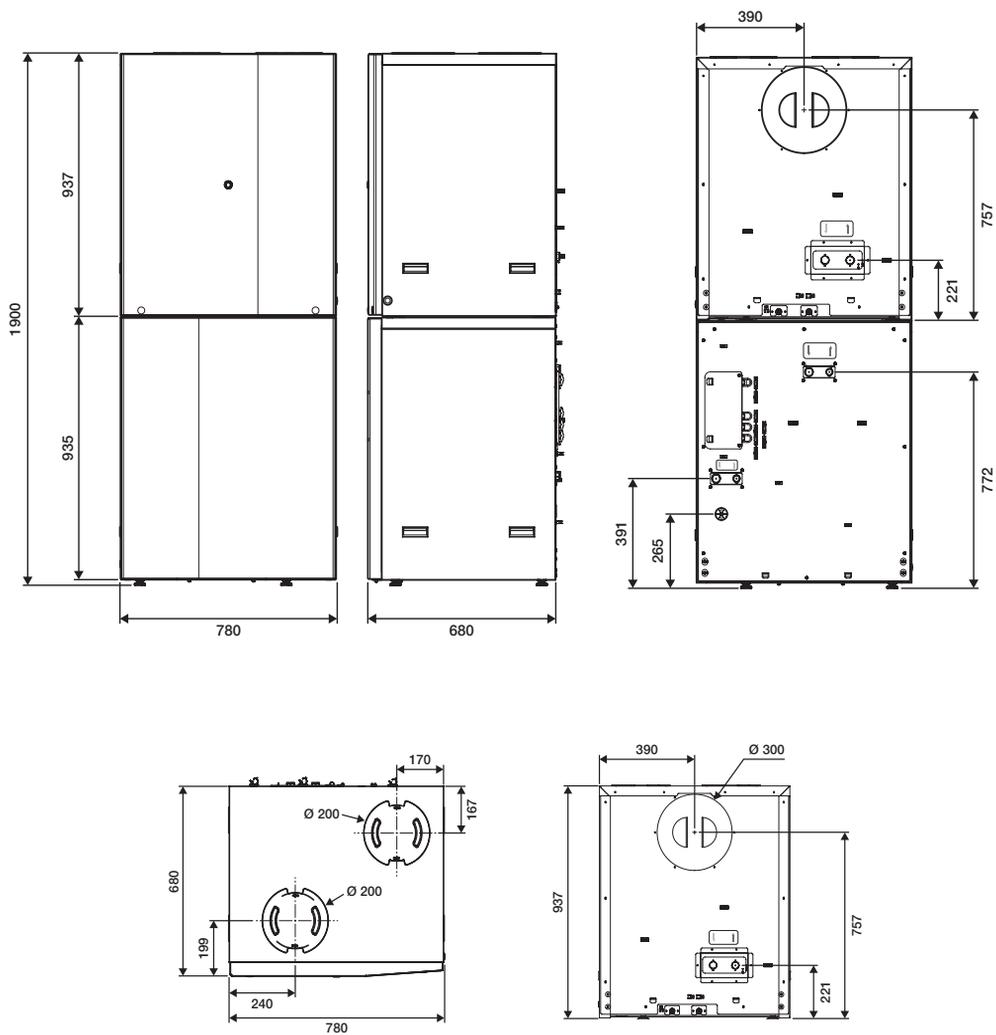


Application	Description	Référence	Code
Maison individuelle T.Flow Activ	Module PAC	HP4500_T. Flow Activ	11023300
	Module ballon	B150_T. Flow Activ	11023301

### 3.2 Détails techniques

Puissance Calorifique	CONFORT : 4,5 kW
	ECO : 3,5 kW
Plage de température extérieure	Minimum : -15°C
	Maximum : +43°C
COP (EN255-3) 7°C/15°C	3,4/4,2
Alimentation électrique	230V/50Hz
Débit d'air	600 à 800 m <sup>3</sup> /h
Température eau chaude max	65°C
Dimensions (L*H*P) / Poids	PAC : 780 x 950 x 680 / 76 kg
	Ballon ECS : 780 x 950 x 680 / 56 kg
Cuve	Capacité 150 litres
	Cuve inox
Pression acoustique	Extérieure : ≤40 dB(A)
	Intérieure : ≤40 dB(A)
Fluide frigorigène et quantité	R744 (CO <sub>2</sub> )/610 g
Pression maximale	Pression de refoulement max : 14 MPa
Raccordement entrée et sortie d'eau	Pression d'aspiration max : 9 MPa
	Ballon : 3/4" pas gaz
Type de compresseur	PAC : 1/2" pas gaz
	Spirale

### 3.3 Encombrement





## 4. INSTALLATION

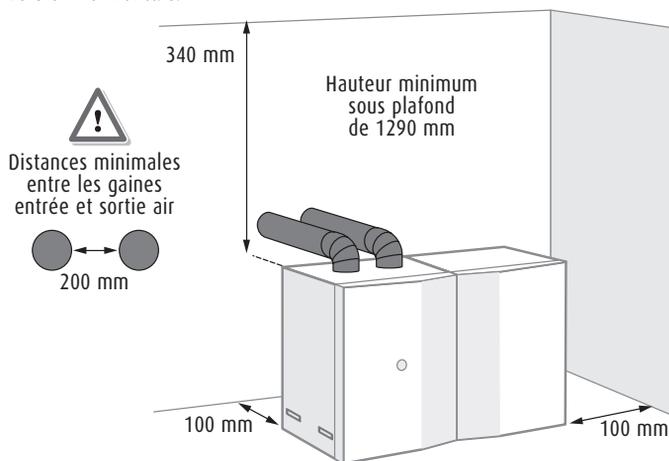


### 4.1 Lieu d'installation

- Local impérativement à l'abri du gel et si possible en volume chauffé pour garantir des performances thermiques optimales.
- Largeur libre minimale du passage de la porte d'accès au local : 83 cm.
- Le volume du local doit être au minimum de 9 m<sup>3</sup>.
- La résistance au poids du plancher doit être suffisante (poids PAC+ Ballon ECS 150 litres remplie = 280 kg environ).
- Le système ne doit pas être placé dans une pièce comportant un risque d'explosion dû à des gaz, des émanations ou des poussières.
- Prévoir l'évacuation des condensats (avec siphon).
- Installation au plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.
- La pression de l'eau de ville en amont de la PAC doit être >1 bar.
- Le régulateur de pression est taré à 3,7 bar, il est efficace jusqu'à une pression maximale en amont de 10 bar.
- La pression maximale de l'eau de ville conseillée par ALDES, en entrée réducteur, est de 7 bar.
- La soupape de sécurité est tarée à 4,40 bars.

#### 4.1.1 Positionnement horizontal

- La PAC et le Ballon sont positionnés sur le sol avec une mise à niveau à l'aide des pieds réglables sous les compartiments.
- Distances minimales à respecter dans le cas d'un montage en version horizontale.

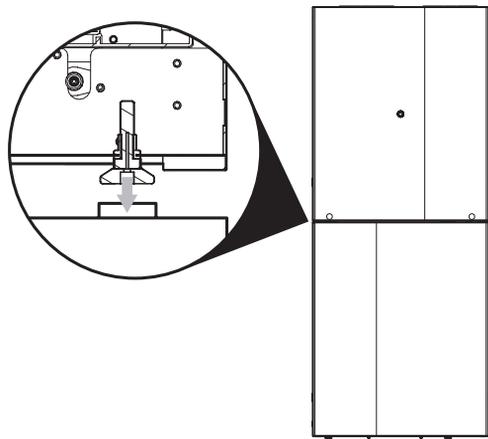


- Vérifier que les éléments sont stables et de niveau.

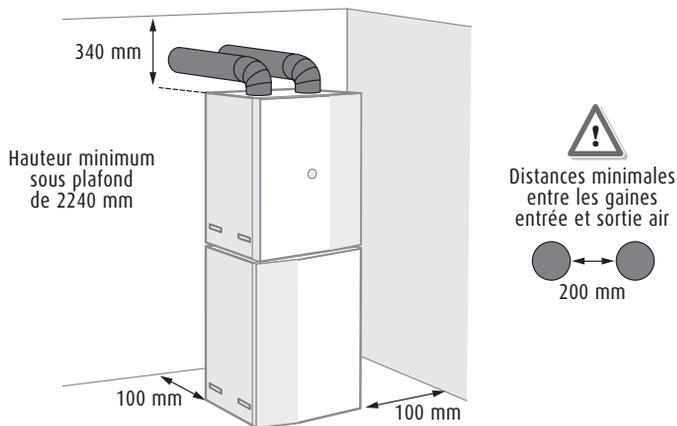
## 4.1.2 Positionnement vertical



- Placer les rondelles de centrage livrées dans le pack 3 avec le ballon (voir chapitre 1.5) puis insérer les pieds réglables à l'intérieur de celles-ci. Adapter la hauteur du compartiment.



- Distances minimales à respecter dans le cas d'un montage en version horizontale.



- Vérifier que le chauffe-eau est stable et de niveau.

## 4.2 Préparation de l'installation

### 4.2.1 Accès au kit d'installation et raccords



Se reporter au paragraphe 1.6 pour vérifier la présence du kit d'installation livré avec le produit.

L'ensemble des raccords, hydrauliques et électriques, sont accessibles par la face avant :

- Pour démonter le compartiment de la PAC, retirer les capuchons plastiques (schéma 1).
- Dévisser les 2 vis en façade.
- Retirer façade avant.
- Pour le compartiment du ballon ECS, retirer simplement les capuchons plastiques.



Schéma 1



Dans le cas où la dureté de l'eau est supérieure à 30°F, il est recommandé de mettre en place un adoucisseur sur la canalisation entrée eau froide (non fourni).



## 4.3 Raccordement aéraulique

### 4.3.1 Disposition

Il est formellement interdit de connecter l'aspiration à un local chauffé.

Conséquences possibles :

- Mise en dépression du volume chauffé qui engendrerait l'entrée d'air par les menuiseries et donc la consommation de chauffage.
- Perturbation du fonctionnement de la VMC et dégradation de la qualité d'air.



Selon la disposition d'installation, il existe deux possibilités de raccordement des conduits d'air:

- Bi trou avec un diamètre de 200 mm (2 gaines séparées) (*schéma 1*). Pour cette disposition, deux manchons sont livrés de série avec le ballon (*se reporter au chapitre 1.5*). Il est nécessaire de prévoir les pièces selon tableau ci-après :

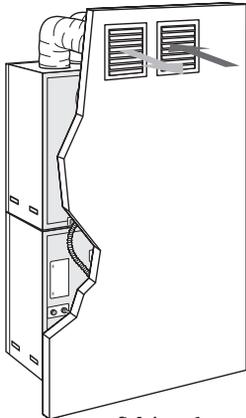


Schéma 1

Pièce	Quantité	Spécification
Conduit rejet et prise d'air	2	Diamètre 200 mm avec isolation standard 25 mm
		Longueur gaine maxi 4 m avec un coude (8 m aller-retour)
		Plage de T° : de -15°C à 43°C
		Pertes thermiques < 0,040 W/m.K
Collier	4	Diamètre intérieur 200 mm
Grilles extérieures avec treillis anti-insectes	2	Raccordement diamètre 200 mm
		Pdc < 45 Pa à 600 m <sup>3</sup> /h
		Pdc < 75 Pa à 800 m <sup>3</sup> /h

- Mono Trou : raccordement en diamètre 300 mm avec le kit AIR DUO (code 11023303) disponible en accessoire incluant manchon de raccordement, conduit et grille extérieure. (*schéma 2*).

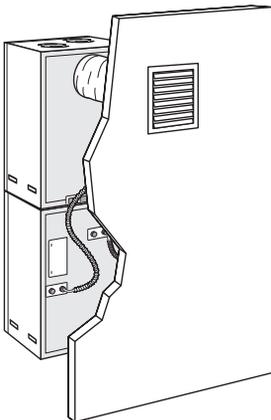


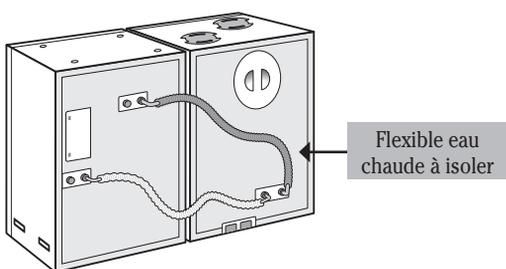
Schéma 2

## 4.4 Raccordement hydraulique

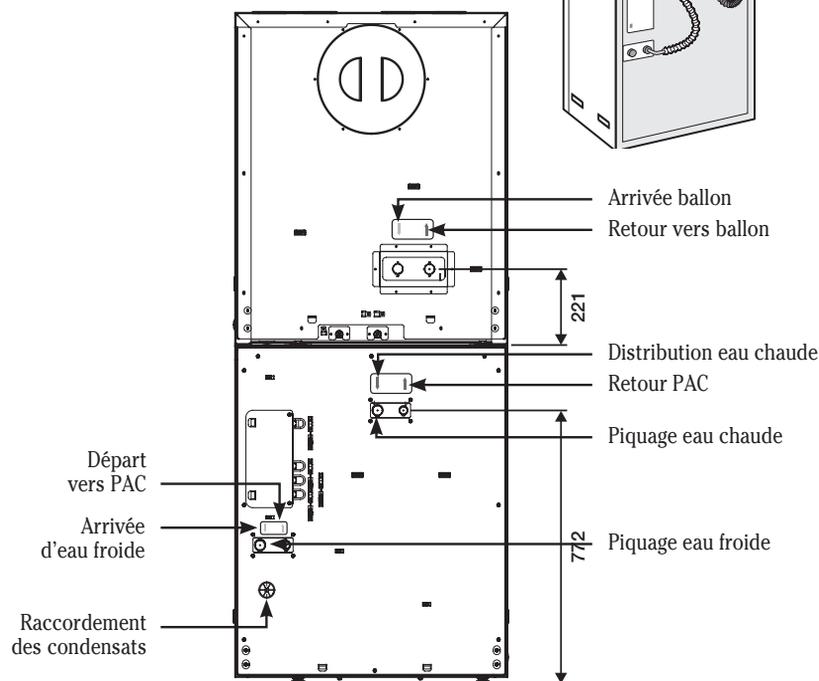
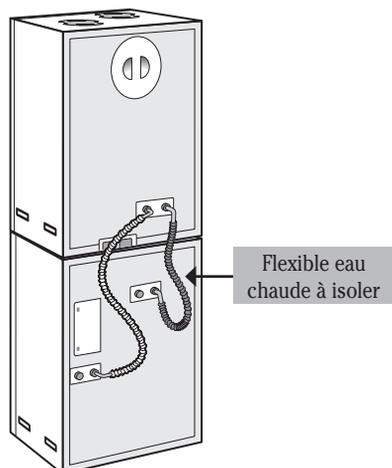
### 4.4.1 Raccordement entre la PAC et le ballon

Les flexibles tressés Inox sont livrés en série avec le produit (Kit d'accessoires dans le compartiment du ballon).

Mise en place des flexibles version horizontale



Mise en place des flexibles version verticale



## 4.4.2 Raccordement au réseau eau froide et réseau eau chaude

- Afin de faciliter d'éventuelles opérations de maintenance, prévoir des vannes d'isolement (non fournies) sur l'arrivée d'eau froide (avant le groupe de sécurité) et le départ d'eau chaude.

## 4.4.3 Piquage eau froide

- Avant de procéder au raccordement, veillez à bien nettoyer les conduits d'alimentation afin d'éviter l'introduction de tout corps étranger dans la cuve du chauffe-eau.
- L'installation est équipée d'un groupe de sécurité neuf conforme à la norme NF EN 1487.
- Aucun matériel (vanne, réducteur de pression) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du ballon.
- Le groupe de sécurité est installé à l'intérieur de l'enveloppe de l'appareil.
- L'installation comporte également un dispositif limiteur de pression.



## 4.4.4 Piquage eau chaude

- Il est fortement conseillé d'isoler ce réseau. Il est interdit de réaliser un bouclage ECS. En effet, ce type d'installation augmente considérablement les déperditions thermiques.



Rappel de la réglementation française: afin de limiter les risques de brûlure, la température aux points de puisage ne doit pas excéder 50°C dans les salles de bain ou toilettes, et 60°C dans les autres pièces.

L'installation d'un ou plusieurs limiteurs de température (non fournis) est conseillée.

- Si le réseau de distribution est réalisé en matière de synthèse (type PER), l'installation d'un limiteur de température à la sortie du ballon est conseillée. Le réglage de la température de distribution se fera en fonction des caractéristiques du matériau.

## 4.4.5 Evacuation des condensats

L'évaporateur assurant le refroidissement de l'air extrait humide, provoque la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air. Le tuyau d'évacuation des condensats se trouve dans le module de la PAC. Dès lors, il suffit de raccorder le conduit à la pompe de relevage placée sous le ballon dans le module correspondant.

Deux types de connections sont possibles :

### • en version verticale



- Oter les faces avant de la PAC et du ballon (*voir chapitre 4.3.1*).
- Sortir le capuchon pour le passage du tuyau d'évacuation afin de passer celui-ci dans le module ballon.



- Retirer l'opercule de la pompe de relevage et ajuster la longueur du tuyau (**couper le diamètre 16 mm**).
- Raccorder le tuyau d'évacuation à la pompe.

### • en version horizontale



- Retirer le capuchon plastique à droite du module de la PAC pour le passage du tuyau d'évacuation afin de passer celui-ci dans le module ballon.
- Sortir la pompe et retirer l'opercule de la pompe.



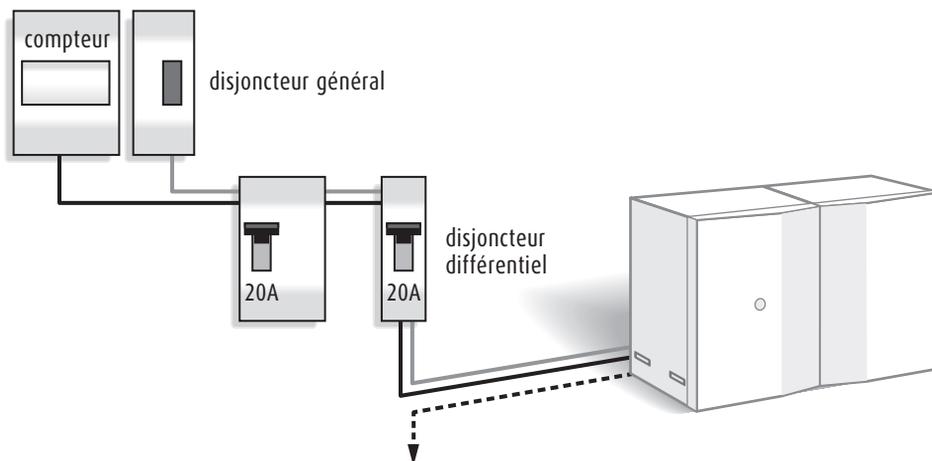
- Ajuster la longueur du tuyau (**couper le diamètre 18 mm**).
- Raccorder le tuyau d'évacuation à la pompe et replacer la pompe.



Raccorder le tuyau d'évacuation au réseau des eaux usées, en prenant soin de prévoir un siphon d'écoulement.

## 4.5 Raccordement électrique

- Prévoir une boîte de dérivation.
- Section de câble 3 x 2.5 mm<sup>2</sup>.
- Prévoir un disjoncteur 20A à coupure Omnipolaire avec ouverture contact  $\geq 3$  mm.



- L'appareil doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé.
- L'appareil doit être alimenté par l'intermédiaire d'une sortie de câble sécurisée, conformément à la norme NFC 15-100 (230V/50Hz/20A).



Le chauffe-eau thermodynamique ne doit être raccordé électriquement qu'une fois le remplissage en eau réalisé (voir chapitre 5.2).

L'installation électrique comportera :

- Un disjoncteur omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30 mA.

Si le câble d'alimentation fourni est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son SAV ou des personnes habilitées afin d'éviter tout danger.

La mise à la terre est obligatoire.



Desserrage 2 vis à l'aide d'une clef ou d'un tournevis Torx



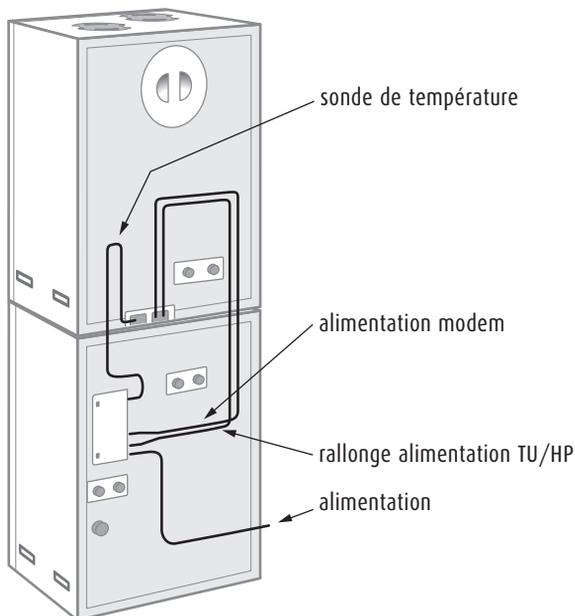
Retrait plaque boîtier électrique



Branchement connecteur au boîtier électrique



Remise en place plaque et serrage vis Torx



Veillez utiliser les serre-câbles livrés avec le produit pour réaliser le câblage. Il est indispensable de respecter le cheminement comme ci-dessus afin de limiter la production de parasite. Les câbles d'alimentation doivent cheminer à une distance minimale de 100 mm du câble de sonde de température.

## 5. MISE EN SERVICE

### 5.1 Vérification importante avant mise en service

- Contrôler que l'ensemble des gaines aérauliques soit bien raccordé.

L'appareil doit être raccordé par un professionnel électricien selon la norme NF C15 100.

Les vérifications sont à effectuer lorsque le disjoncteur général est en position arrêt :

- Vérifier la tension d'alimentation et notamment la bonne position du neutre.
- L'appareil doit impérativement être raccordé à la terre.
- Vérifier que les couleurs des fils des raccordements correspondent.

### 5.2 Mise en eau du système

- Ouvrir les robinets d'eau chaude.
- Ouvrir le robinet d'alimentation d'eau froide situé sur le groupe de sécurité. S'assurer au préalable que le clapet de vidange est fermé.
- Dès que l'eau s'écoule aux robinets, fermez-les. Le chauffe-eau est plein.
- Vérifier l'étanchéité du réseau et des raccords.
- Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité. Le placer en position vidange puis en position fermée.

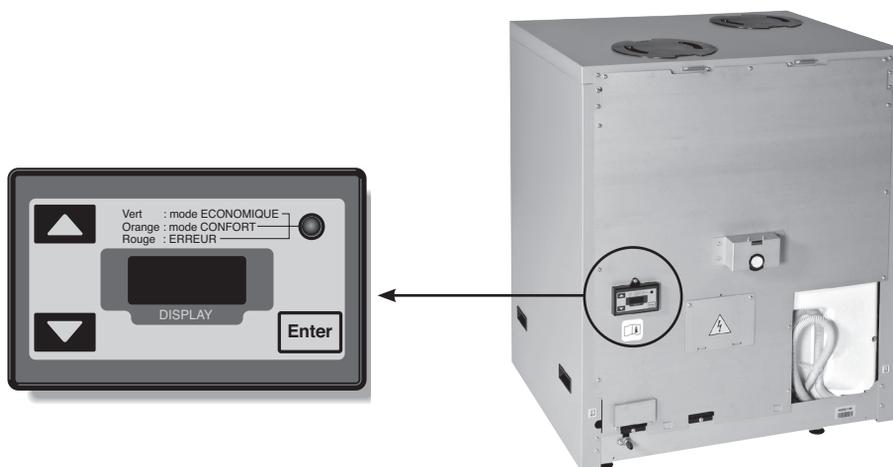


Pour purger le reliquat d'air du circuit, suivre les opérations suivantes :

- Utiliser le mode "Marche pompe manuel" via le panneau de contrôle (*voir chapitre 5.3.3.7*).
- Placer un petit récipient sous la vanne de purge.
- Ouvrir la vanne de purge.
- Au bout de 3 minutes, la pompe s'arrête, fermer alors la vanne de purge.

## 5.3 Paramétrage

### 5.3.1 Paramètre à régler



- Mettre à jour l'horloge sur le panneau de contrôle (voir chapitre 5.3.3.1).
- Régler les plages de fonctionnement en mode ECO (voir chapitre 5.3.3.2).
- Choisir le mode de fonctionnement (ECO ou CONFORT) à l'aide du bouton de commande (voir chapitre 5.2.3.3).

### 5.3.2 Paramétrage usine

Paramètres	Réglages possibles	Réglages d'usine
Mode Eco nuit	Modifier les plages horaires de fonctionnement	Plage horaire préablement réglée : 2h-6h
	L'intervalle de la plage d'horaire est obligatoirement fixé à 4h	
Mode Eco Boost	Modifier les plages horaires de fonctionnement	Plage horaire préablement réglée : 15h-17h

## 5.3.3 Réglage des paramètres

### 5.3.3.1 Menu panneau de contrôle

Brancher l'alimentation électrique. L'écran affiche l'heure d'usine	
Appuyer sur «enter». Le voyant clignote en orange sur le panneau	
Changer l'heure grâce aux flèches de navigation ▲ ou ▼	
Lorsque le réglage de l'heure est effectué, appuyer sur «enter». Le voyant ne clignote plus et l'heure réglée est désormais indiquée sur le panneau	
Appuyer simultanément sur les deux flèches pour naviguer dans le menu	

### 5.3.3.2 Réglage plage de fonctionnement en mode Eco nuit

Presser simultanément sur les flèches de navigation pour accéder au menu principal	Mode nuit
Le premier mode affiché est celui du réglage horloge en mode Eco nuit	
Presser ▲ ou ▼ pour atteindre les plages horaires de fonctionnement	
Les deux digits de gauche clignotent, modifier les heures de début à l'aide des flèches ▲ et ▼	
Appuyer sur « enter » et les deux digits de droite clignotent. Modifier les heures de fin à l'aide des flèches ▲ et ▼	
Appuyer sur « enter » et l'écran affiche le mode suivant (Réglage horloge en mode Eco Boost)	

Exemple de modification :  
Début : 3 heures du matin  
Fin : 7 heures du matin

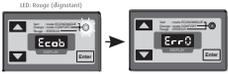
### 5.3.3.3 Réglage plage de fonctionnement en mode Eco Confort (Boost)

L'affichage heure est alors éteint. Appuyer sur « enter » et ▲ ou ▼ pour accéder aux différents modes de maintenance	
Le premier mode affiché est celui du réglage horloge en mode Eco nuit	
Les deux digits de gauche clignotent, modifier les heures de début à l'aide des flèches ▲ et ▼	
Appuyer sur « enter » et les deux digits de droite clignotent. Modifier les heures de fin à l'aide des flèches ▲ et ▼	
Appuyer sur « enter » et l'écran affiche le mode suivant (Réglage horloge en mode Eco Boost)	

Exemple de modification :  
Début : 13 heures  
Fin : 18 heures

### 5.3.3.4 Affichage historique Défaut

L'historique des défauts est enregistré et accessible grâce au mode suivant :

Le troisième mode disponible est l'affichage historique des défauts	
Le numéro affiché indique l'ordre d'apparition des défauts du système. A l'aide des boutons ▲ et ▼ vous pouvez accéder aux dernières erreurs	<p><b>Err-0</b> Dernière erreur</p> <p><b>Err-1</b> avant dernière erreur</p> <p><b>Err-2</b> avant avant dernière erreur</p> <p><b>Err-3</b> ...</p> <p><b>Err-4</b> ...</p> <p><b>Err-9</b> ...</p>
Pour comprendre la nature d'un défaut, appuyer sur « enter » : le code défaut s'affiche	
Appuyer sur « enter » pour savoir l'heure d'apparition du défaut	
Appuyer sur « enter » pour revenir à l'écran de départ	

### 5.3.3.5 Contrôle sondes de températures

Le mode suivant est l' « Affichage paramètre »	
L'affichage du N° correspond à l'emplacement de la sonde de température. A l'aide des boutons ▲ et ▼ vous pouvez accéder à l'ensemble des sondes	<p>No00 T° TU (Ballon) sonde 1 (point bas).          No01 T° TU (Ballon) sonde 2 (point haut).          No02 T° Entrée air.          No03 T° Entrée eau GC (condenseur).          No04 T° Sortie eau GC (condenseur).          No05 T° Dégivrage.          No06 T° Décharge ( haute pression) CO2.          No07 T° refroidissement Inverter.</p>
Appuyer sur «enter» pour afficher la température de la sonde sélectionnée. La valeur affichée est multipliée par 10 (907 correspond à 90.7°C)	
Appuyer sur « enter » pour revenir à l'écran de départ	

### 5.3.3.6 Mode chauffage manuel

Le mode suivant est le chauffage manuel	
Presser ▼ pour activer le mode chauffage manuel	
Presser ▲ si le mode chauffage manuel est actif, la virgule est en rotation	
S'il n'y a pas d'action sur le bouton « enter » avant 60 secondes ou d'action sur ▲ et ▼ pendant 2 secondes, on repasse en affichage horloge	
Appuyer sur « enter » pour revenir à l'écran de départ	

### 5.3.3.7 Mode marche pompe manuel

Le mode suivant est le chauffage manuel	
Presser ▼ pour activer le « mode marche pompe manuelle »	
Presser « enter » pendant deux secondes pour passer au mode suivant	
S'il n'y a pas d'action sur le bouton « enter » avant 60 secondes, on repasse en affichage horloge. L'opération marche pompe continue pendant 3 minutes	
Appuyer sur « enter » pour revenir à l'écran de départ	

## 6. UTILISATION

### 6.1 Interface utilisateur



Voyant allumé vert :  
**Mode ECO**

Voyant allumé orange :  
**Mode CONFORT**

Voyant allumé rouge :  
**ERREUR**

#### **Mode ECO :**

Lorsque le voyant allumé est vert, votre système fonctionne en mode Eco (3,5 kW), un fonctionnement automatique équilibrant confort et économie aussi bien la nuit que la journée. Cette option permet une relance automatique si votre Pompe à Chaleur (PAC) détecte un besoin d'eau chaude dans les horaires de fonctionnements programmés au préalable par l'installateur.

Le clignotement du voyant signifie que le système est en période de fonctionnement.

#### **Mode CONFORT :**

Fonctionnement indépendant de l'heure, basé uniquement sur la température d'eau chaude stockée. Pour passer du mode "Eco" au mode "Confort", maintenir une pression sur le bouton environ deux secondes. la PAC se permet alors plusieurs relances et fonctionne en plein régime (4.5 kW) instantanément en fonction du besoin.

#### **Mode ERREUR :**

Lorsque le voyant s'allume en rouge, il existe une éventuelle défaillance du système. Dans ce cas, veuillez contacter directement votre installateur, revendeur ou notre service consommateur au 0810 20 22 24 (N° Azur).

## 7. MAINTENANCE



Mettre hors tension le système avant de l'ouvrir !

### Généralités

La pompe à chaleur nécessite peu de maintenance. Il convient, après la mise en service et à plusieurs jours d'intervalle, de vérifier que le système d'eau est bien étanche et que l'évacuation des condensats n'est pas obstruée. Ne pas effectuer de travaux de maintenance sur le circuit réfrigérant de la pompe à chaleur.



Eviter de mettre de l'eau sur les organes de commande. Avant le nettoyage, mettre l'appareil hors tension.

Pour maintenir les performances de votre chauffe-eau T.Flow Activ, nous vous conseillons de souscrire auprès d'un professionnel, qualifié et formé, un contrat de maintenance.

La vérification périodique comprend :

- Dégommage du circulateur (dégommage automatique).
- Fonctionnement du groupe de sécurité.
- Fonctionnement du limiteur de pression afin de limiter l'entartrage.
- Vérification de la pompe de relevage.
- Nettoyage des grilles de prise et de rejet d'air.

### 7.1 Circuit d'eau

#### 7.1.1 Groupe de sécurité

Manceuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.



#### 7.1.2 Régulateur de pression

Le régulateur de pression est équipé d'un filtre, il est préconisé de nettoyer ce filtre 1 fois/an. Avant de démonter le filtre :

- Mettre le système hors tension.
- Fermer la vanne située entre le régulateur et le groupe de sécurité.

- Fermer l'alimentation générale en eau.
- Faire chuter la pression d'eau en ouvrant un robinet.

Une fois ces opérations terminées, procéder au démontage de l'écrou plastique et au nettoyage du filtre.



### 7.1.3 Tube d'évacuation des condensats

Vérifier que le tuyau d'évacuation n'est pas obturé. Si c'est le cas, procéder à son nettoyage.

### 7.1.4 Pompe de relevage

Effectuer un nettoyage du flotteur une fois par an avec un mélange eau/eau de javel diluée à 5%.



## 7.2 Réseau aéraulique

Vérifier que les grilles de prise et de rejet d'air ne sont pas colmatées. Si c'est le cas, procéder à leur nettoyage.

## 7.3 Mise hors service

Mettre le système hors tension.

Fermer complètement le circuit d'eau (eau chaude, eau froide et eau de circulation) et vidanger le ballon d'eau chaude, comme ci-dessous :



1. Sortir le tuyau de vidange.



2. Ouvrir la vanne située sous le ballon.



## 8. ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT



Tout travail sur le système ne devra être réalisé que par un personnel qualifié ! Respecter les consignes de sécurité !

### 8.1 La pompe à chaleur ne fonctionne pas

Veillez vérifier que :

- L'appareil est bien alimenté.
- Le commutateur de service est actif (bouton de commande en mode ECO ou CONFORT).
- Si l'appareil est en mode ECO, on ne se trouve pas dans une plage horaire de non fonctionnement.
- La température de l'air aspiré est  $\geq -15$  °C.
- La température ambiante est  $\geq 0$ °C.
- Le régulateur de température n'a pas actionné l'arrêt de la pompe à chaleur.
- La température de l'eau chaude n'est pas déjà supérieure à 60°C.

### 8.2 La pompe à chaleur s'arrête prématurément (la température consigne n'est pas encore atteinte)

Veillez vérifier que :

- Les gaines de prise et rejet d'air ne sont pas pliées ou les grilles extérieures obturées, ou que les filtres éventuels ne sont pas fortement encrassés (grilles).

### 8.3 Les condensats ne s'écoulent pas (présence d'eau sous l'appareil)

Veillez vérifier que :

- Le flexible d'évacuation des condensats est correctement connecté.



## 9. DEFAUTS

En cas d'apparition d'un message d'erreur (voyant rouge), veuillez contacter votre installateur ou votre société de maintenance.

Code	Défaut	Code	Défaut
E010	Sonde de température de l'arrivée d'eau endommagée	E071	Vitesse de rotation du ventilateur anormale
E011	Court-circuit au niveau de la sonde de température de l'arrivée d'eau	E072	Pompe de relevage en alarme
E012	Sonde de température de la sortie d'eau endommagée	E073	Pompe de circulation d'eau bloquée
E013	Court-circuit au niveau de la sonde de température de sortie d'eau	E101	Problème de communication
E014	Sonde de température air endommagée	E102	Problème de démarrage compresseur
E015	Court-circuit au niveau de la sonde de température air	E110	Problème de sur intensité sur convertisseur
E016	Sonde de température de dégivrage endommagée	E111	Problème de sur intensité sur inverter
E017	Court-circuit au niveau de la sonde de température de dégivrage	E112	Problème de sur intensité su convertisseur (programme)
E018	Sonde de température sortie eau chaude endommagée	E113	Problème de sur intensité sur inverter (programme)
E019	Court-circuit au niveau de la sonde de température sortie eau chaude	E114	Courant anormal sur convertisseur
E020	Sonde de température N°1 de l'eau du ballon endommagée	E115	Courant anormal sur inverter
E021	Court-circuit au niveau de la sonde de température N°1 de l'eau du ballon	E120	Problème de sur tension sur inverter
E022	Sonde de température N°2 de l'eau du ballon endommagée	E121	Problème de baisse de tension sur inverter
E023	Court-circuit au niveau de la sonde de température N°2 de l'eau du ballon	E122	Problème de coupure d'alimentation sur inverter
E040	Température de sortie d'eau trop élevée (au dessus de 98°C sur une durée de 60 sec)	E123	Défaut puissance 1 INV
E041	Température de sortie d'eau trop élevée (au dessus de 108°C sur une durée de 10 sec)	E124	Défaut puissance 2 INV
E042	Signal anormal de la sonde de température de sortie d'eau	E125	Défaut puissance anormale carte de contrôle
E043	Température sortie eau chaude anormalement élevée	E130	Défaut sonde de température
E044	Température sortie eau chaude anormalement basse	E131	Problème de température panneau de contrôle
E047	Problème de surpression	E140	Vitesse de rotation du compresseur détectée anormale
E048	Température de l'air rejetée trop élevée Opération de dégivrage anormale	E141	Surcharge détectée alors que le compresseur tourne
E070	Ventilateur bloqué	E150	Problème de communication détecté alors que le compresseur tourne

## 10. RECYCLAGES ET CONFORMITES

### 10.1 Fin de vie produit DEEE



Avant démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange. Ce produit ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. En fin de vie ou lors de son remplacement, il doit être remis à une déchetterie, auprès d'un revendeur ou d'un centre de collecte.

ALDES adhère à l'éco-organisme Eco Systemes [www.ecosystemes.fr](http://www.ecosystemes.fr).

ALDES a conçu ce produit pour être facilement recyclé. En participant au tri sélectif des déchets, vous contribuez au recyclage de ce produit et à la protection de l'environnement.

### 10.2 Règlement REACH

En l'état de nos connaissances, cet article ne contient pas de substance candidate à autorisation à plus de 0,1% de son poids selon la liste maintenue par l'ECHA.

### 10.3 Certifications produit

Les certificats de conformité produit aux normes en vigueur sont disponibles auprès du fabricant.

## 11. GARANTIE

### 11.1 Conditions générales de garantie

Se reporter aux conditions générales de vente sur le site [www.aldes.fr](http://www.aldes.fr).

Le système doit être installé par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, les normes en vigueur et les prescriptions de nos notices. Le système doit être utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

### 11.2 Durée de la garantie

Les éléments électriques et pièces amovibles bénéficient d'une garantie de 2 ans. La cuve bénéficie d'une garantie de 5 ans.

Il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, d'une extension de garantie. Se renseigner auprès de son installateur ou sur le site [www.aldes.fr](http://www.aldes.fr).

### 11.3 Conditions d'exclusion de la garantie

Seront exclues de cette garantie, toute défaillance de l'installation liée à un non respect des préconisations du fabricant, au non respect des normes et réglementation en vigueur, ou à un manque d'entretien.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes, etc. ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

### 11.4 Service après vente



En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou à votre revendeur.

Ce produit ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. En fin de vie ou lors de son remplacement, il doit être remis à une déchetterie, auprès d'un revendeur ou d'un centre de collecte.

ALDES adhère à l'éco-organisme Eco Systemes [www.ecosystemes.fr](http://www.ecosystemes.fr).

ALDES Service Consommateur  
20 boulevard Joliot Curie  
69694 Vénissieux Cedex

 **N°Azur 0 810 20 22 24**

PRIX D'APPEL LOCAL



[www.aldes.com](http://www.aldes.com)

Aldes se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modifications liées à l'évolution de la technique. Le contenu de cette notice peut être modifié sans préavis.